

n°330

Avril

Mai

2019

Cugand' **mag**

Magazine d'informations municipales



Inauguration de la Médiathèque :
**Un succès pour
le weekend d'ouverture !**

Mairie de Cugand - Tél. : 02 51 43 70 70 - Site internet : www.cugand.fr



Le Mot du Maire

L'inauguration de la médiathèque « un grand moment »



Plusieurs raisons peuvent justifier cette expression de « grand moment ». Tout d'abord, comme pour n'importe quel projet, une inauguration c'est l'aboutissement d'une démarche souvent longue comme ce fut le cas pour la médiathèque. Initiée il y a plus de 6 ans, elle a mobilisé par la suite beaucoup d'énergie. Cette démarche s'est en effet construite et structurée par étapes avec le concours continu des bénévoles de l'association, en s'inspirant aussi de projets réalisés ailleurs, en intégrant les préconisations de différents partenaires.

En ce sens, l'inauguration constitue bien un aboutissement. Cependant, cela ne saurait suffire, ce qui est le plus important, c'est l'écho renvoyé par le public, l'appropriation qui est la sienne. En la circonstance, le week-end inauguratif a connu un réel succès. Plus de 750 personnes sont venues découvrir le lieu et au-delà de la satisfaction exprimée, c'est l'ambiance générale et les perspectives offertes par le lieu qui ont le plus surpris. Depuis cela se poursuit, puisqu'au cours de la semaine qui a suivi, les adhésions se sont multipliées pour atteindre le nombre de 785 inscrits.

En couverture

Coupeure du ruban en présence de : Noémie Bréjon - Responsable médiathèque / Céline Herbreteau - Présidente de l'association des bénévoles / Françoise Bretaudeau-Poitras - ancienne Présidente de la bibliothèque / Yves Auvinet - Président du département / Sybille Samoyault - Directrice de cabinet du préfet / Chloé - jeune bénévole / Joël Caillaud - Maire de Cugand / Antoine Chéreau - Président de la Comcom Terres de Montaignu Rocheservière / Cécile Barreau - Vice-Présidente du conseil départemental / Laurence Chauveau - Adjointe à la culture

La qualité des équipements, la diversité du fonds documentaire, qu'il soit littéraire, cinématographique ou musical, la richesse des animations proposées devraient confirmer dans les semaines à venir ce beau succès des premiers jours. Nous l'espérons tous, merci à celles et ceux qui font vivre ce beau projet.

La médiathèque terminée, vous avez pu vous en apercevoir, d'autres investissements sont en cours de réalisation. Il s'agit notamment des aménagements dans les rues des Bouffardières, des Martyrs Vendéens, et du Beau Soleil. D'autres équipements vont aussi se concrétiser d'ici quelques mois. Parmi eux, figurent la réhabilitation-extension des locaux périscolaires - jeunesse, et les nouveaux vestiaires du foot. Le budget général voté lors du dernier conseil municipal, présente en pages centrales les choix faits pour 2019-2020, des choix à nouveau ambitieux pour poursuivre l'amélioration et la modernisation des équipements communaux, gage du bien-vivre sur notre commune.

En attendant de se retrouver à l'occasion des 2 grands rendez-vous fixés prochainement, je veux évoquer la matinée citoyenne du samedi 4 mai et le forum des associations du samedi 18 mai, où vous êtes tous conviés, je vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement
Le Maire,
Joël CAILLAUD

Sommaire

 Conseil Municipal p3	 Vie Associative p10
 Libre Expression p4	 Vie des entreprises p10
 Actualités Communales p6	 Evénements p12
 Informations Diverses p7	 Urbanisme p12
 En images... p8	 Etat Civil p12

Horaires Mairie

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h00 à 12h30 et de 14 h à 17h00
Le mardi : de 9h00 à 12h30
Le samedi : de 9h00 à 12h00.
Fermeture : le mardi après-midi
N° Astreinte Mairie weekend
à partir du samedi 12h : 06.84.38.41.37

L'Accueil Enchanté

Accueil périscolaire et Centre de Loisirs
Tél. 02.51.94.17.35 ou 06.82.06.64.48

Déchetteries

LA BRUFFIERE :
Saint Père, route de Treize-Septiers
BOUFFERE : La Motte
(demande de carte à faire en mairie)

Horaires

- lundi de 9h à 12h
- mercredi de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h



	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	-
Mardi	-	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	15h30 - 17h30
Jeudi	11h30 - 13h30	-
Vendredi	-	16h - 19h
Samedi	10h - 12h	15h30 - 17h30

Rectificatif à la demande de l'opposition

Dans le dernier « Cugand Mag », page 3, « travaux rues des Bouffardières, des Martyrs Vendéens et Beau Soleil ».

Pour l'attribution du marché était mentionnée « abstention élus d'opposition ». En réalité, les élus d'opposition étant absents et non excusés à la séance du conseil municipal du 16 janvier, ils n'ont pas participé à ce vote.

Les principales décisions prises par le Conseil municipal lors de la séance du 21 mars 2019

1/ Les décisions prises avant le vote du budget général

1.1. Subventions aux associations

Après l'examen des demandes faites, les subventions ci-après sont attribuées à chacune des associations pour l'année 2019.

Associations sportives	Attribution 2019
A.M.A.	1 046 €
Amicale Bouliste du cercle de l'union	149 €
Amicale cyclo Cugand	132 €
Amicale des chasseurs	132 €
Amicale laïque	243 €
Gymnastique d'entretien	140 €
Les Gazelles Cugandaises	185 €
Les Godillots du Mingot	150 €
Raquettes Cugandaises	368 €
ABCB (Association Basket Cugand la Bernardière)	3 029 €
St Michel Cugand Handball	
USBC (Union Sportive la Bernardière Cugand)	
Trial Sèvre et Mingot	132 €
L'union des deux rives	917 €
TOTAL	6 623 €

Associations scolaires et Jeunesse	Attribution 2019
APEL	620 €
APE	620 €
TOTAL	1 240 €

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	Attribution 2019
TOTAL	6 000 €

Le CCAS est un organisme public qui dispose de son propre budget. La subvention versée, allée aux autres recettes qu'il réalise par lui-même permet de venir en aide aux administrés qui pourraient rencontrer des difficultés.

1.2. Dotation de fonctionnement pour l'école privée St Michel-Jeanne d'Arc

L'école privée sous contrat d'association a une mission de service public. A ce titre, en équivalence au coût de fonctionnement des écoles publiques et en prenant en considération les comptes d'emploi fournis, la collectivité apporte une dotation qui lui permet de fonctionner.

Dotation 2019 : 114 576 €, soit 651€/élève. Hausse de 1% par rapport à 2018.

1.3. Des taux d'imposition 2019 identiques à 2018

Les taux des différentes taxes communales

Taxes	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
Cugand 2018	15,92	15,32	41,75
Cugand 2019	15,92	15,32	41,75
Taux moyen CCTM 2017	18,68	17,02	48,92
Taux moyen départemental 2018	27,63	19,34	47,46
Taux moyen national 2018	24,54	21,19	49,67

Cette reconduction des taux communaux sans augmentation, alors même qu'ils sont plus faibles qu'ailleurs, se veut prendre en compte le contexte général ambiant avec les interrogations qui sont posées au niveau national, et les incertitudes qu'elles peuvent engendrer.

Associations Culture et loisirs ⁽¹⁾	Attribution 2019
ACLAC	305 €
Bénévoles de la médiathèque	1 000 €
Club de l'amitié	160 €
Club photo	200 €
L'ETINCELLE	3 000 €
Farandole 3 provinces	120 €
MELIMELARTS	250 €
Festival	En attente
TOTAL	5 035 €

⁽¹⁾ Au moment où le CM a délibéré, l'avenir du festival étant incertain, l'attribution d'une subvention a été reporté et reste subordonnée à la décision de poursuivre ou non le festival

Associations à caractère social	Attribution 2019
ACPG et CATM	Avenir de l'association ?
ADMR	1 695 €
Amicale des Pompiers La Bernardière	95 €
Association des donateurs de sang	60 €
UDAF	60 €
UNC Soldats de France	200 €
Cugand solidarité	700 €
TOTAL	2 810 €

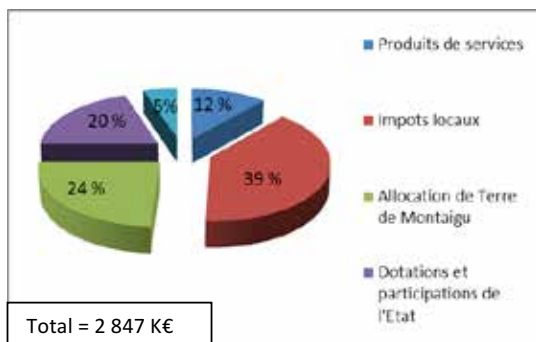
2/ Le budget général 2019

2.1. Un budget de fonctionnement de 2 847 K€

2.1.1. Les recettes de fonctionnement

En ayant été raisonné avec une certaine prudence, le montant global des recettes de fonctionnement correspond approximativement au montant constaté en 2018.

Répartition par grandes masses :



Les impôts locaux = 39 %

Ils correspondent à la taxe d'habitation, y compris la part compensée par l'état suite à la réforme engagée en 2018, à la taxe foncière bâti intégrant celle appelée près des entreprises, la taxe sur le foncier non bâti, très peu importante sur notre commune.

L'allocation compensatrice versée par la communauté de communes = 24 %

Solde entre les transferts de charges et de produits évalués en 2013 et qui s'ajuste chaque année en fonction des décisions prises.

La dotation de l'Etat = 20 %

Si elle est à peu près stabilisée depuis 2018, cette dotation a été réduite de plus de 50% depuis 2014.

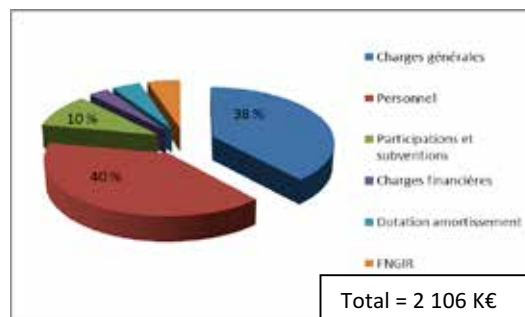
Produits de services = 12% et locations = 5%

Pour les premiers, il s'agit des services facturés aux utilisateurs (services périscolaires, restaurant scolaire, animation jeunesse, transport scolaire, ...) qui ont leur contrepartie en charges de fonctionnement. S'agissant des locations, elles concernent les gîtes, maisons, salles, et autres locaux propriétés de la commune.

2.1.2. Les dépenses de fonctionnement

La prévision d'augmentation est de 5% par rapport à leur niveau 2018. Entre elles, les évolutions peuvent être très contrastées, certaines sont prévues en augmentation (énergie, services en lien avec la fréquentation...), d'autres en diminution, c'est notamment le cas des frais financiers qui s'allègent avec la diminution de la dette communale.

Les principaux postes de charge :



Le personnel = 40 %

C'est la masse salariale globale pour assurer le fonctionnement des différents services

Les charges générales = 30 %

Elles recouvrent l'ensemble des achats, les diverses prestations et services extérieurs, les impôts et taxes honorés par la commune

Les participations et subventions = 10 %

Il s'agit là des subventions aux associations en incluant la dotation à l'école St Michel-Jeanne d'Arc et divers autres postes imputables au fonctionnement

Divers = 12 %

Dont 5% de contribution à un fonds de solidarité
4% de dotation aux amortissements
3% de frais financiers

2.1.3. Un excédent de fonctionnement prévisionnel de 740 K€

Un excédent utilisé pour autofinancer les investissements.

Libre Expression

Conformément au règlement intérieur du fonctionnement du Conseil municipal, cet espace est réservé à chacune des listes proportionnellement aux résultats obtenus lors des élections municipales.

Cugand : Agir Ensemble

Ambition et sérénité, tel est l'état d'esprit qui a prévalu pour la majorité municipale en adoptant le budget primitif 2019 lors de la dernière séance du conseil municipal. Après la médiathèque et l'attractivité qu'elle connaît, l'ambition est de poursuivre. Vont être ainsi engagés des programmes qui visent à doter la commune de nouveaux équipements dans les grands domaines que sont l'enfance et la jeunesse, le sport, mais aussi l'environnement par la poursuite de l'assainissement collectif dans les gros villages.

Gage de sérénité, pour l'équipe de « Cugand : Agir ensemble », l'ensemble de ces investissements est financé sans avoir recours à l'emprunt, et sans modification des taux d'imposition, généralement les leviers activés en pareille circonstance. En conséquence, notre endettement communal s'inscrit dans la moyenne basse des communes de notre strate, et la pression fiscale demeure inférieure à bien d'autres échelons territoriaux. Des atouts indéniables qui sont autant de potentialités pour l'avenir de notre commune.

Alternative Cugand 2014 : Démocratie – Solidarité

NON à la fermeture de la 8ème classe à l'école Jean Moulin. Début février 2019, le maire a été informé de cette fermeture par l'académie, les élus ACDS le 14 mars 2019 par des parents d'une autre commune, ils ont alertés immédiatement en diffusant l'information devant l'école pour que les parents se mobilisent. Les élus ACDS ont présenté une motion contre la fermeture au conseil municipal du 21 mars 2019, celle-ci a été adoptée à l'unanimité (moins la voix d'une adjointe). L'éducation est un pilier de notre société on ne peut se satisfaire d'une gestion comptable comme certains, es peuvent le préconiser et accepter une nouvelle attaque des services publiques. L'augmentation de 2% chaque année de la TH et TF était une règle de la majorité municipale depuis 2014, la majorité fait une pause pour 2019 à un an de l'élection municipale. alternatvecugand@yahoo.fr

2.2. Un budget d'investissement de 4 140 K€

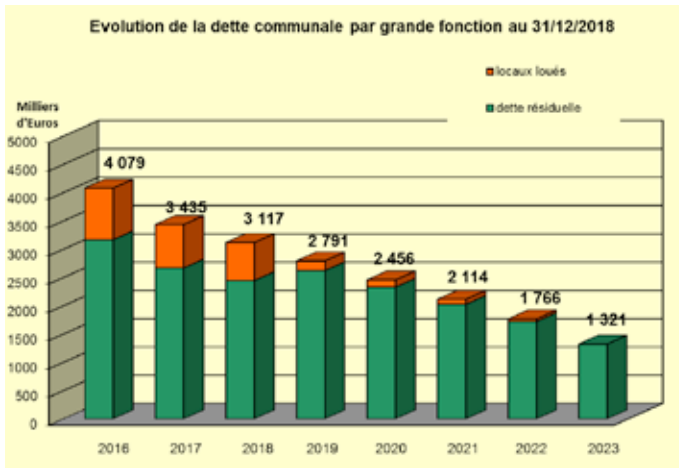
Ce montant comprend :

- Les nouveaux investissements prévus être réalisés en 2019-2020
- Les restes à réaliser et les reports 2018 sur 2019

Un financement des investissements assuré à :

- 60 % par autofinancement
- 21 % par des subventions
- 14 % par une ligne de trésorerie sur la TVA payée en 2019
- 5 % par le remboursement de la TVA 2018 (FCTVA)

Une dette communale en diminution



Les dépenses d'investissement TTC

- Locaux périscolaires-Jeunesse 524 K€
 - Equipements sportifs (vestiaires + complexe) 940 K€
 - Rues des Bouffardières, Martyrs Vendéens et Beau Soleil 907 K€
 - Médiathèque (dépenses 2019) + bâtiments culturels autres... 600 K€
 - Village de la Doucinière + tourne-à-gauche Bel Air 645 K€
 - Divers : Réfection éclairage public , acquisition matériel ,mobilier, autres rénovation de locaux 194 K€
 - Remboursement capital emprunt 330 K€
- TOTAL 4 140 K€**

	Dette résiduelle par habitant	Dette résiduelle hors ateliers et logements en location
Cugand 2016	1063 €	873 €
Cugand 2017	971 €	832 €
Cugand 2018	955 €	680 €
Vendée 2017	887 €	

Ce budget général a été adopté par 17 voix pour (élus de la majorité) et 4 voix contre (élus de de l'opposition).

3/ Les budgets annexes

Chacun d'eux a une fonction bien précise et doit en toute logique s'équilibrer :

3.1. Le budget assainissement

Alimenté par la redevance d'assainissement et les participations pour le financement de l'assainissement collectif, ce budget prend en compte :

- La réfection en cours de l'assainissement des rues des Bouffardières, Martyrs Vendéens et Beau Soleil pour 240 K€
 - La réalisation de l'assainissement collectif de la Doucinière pour 290 K€
- L'ensemble de ces deux programmes sont prévus être autofinancés, la section de fonctionnement s'équilibre à 234 KE et celle d'investissement à 780 K€.

3.2. Budget réserves foncières

Ce budget enregistre les opérations liées à la réserve foncière, aujourd'hui de 44 ha, laquelle est utilisée pour la réalisation des lotissements. Le BP 2019 prévoit la cession de 7 031 m² pour un futur lotissement rue du Paradis, à l'arrière des ateliers municipaux.

3.3. Les budgets lotissements

Au nombre de trois, ils reprennent les opérations prévues au cours de l'exercice, en considérant que dans le raisonnement global, au terme de leur réalisation, chacun d'eux s'équilibre. Il s'agit du :

- Lotissement du quartier des Chaunières :

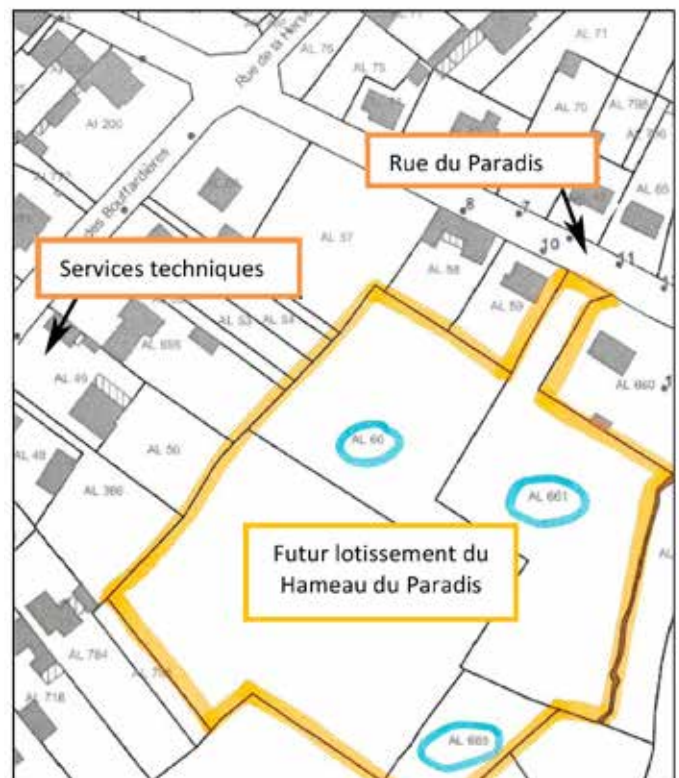
Pour l'heure, le budget ne fait que constater les stocks de terrain viabilisés d'une surface de 4 705 m² couverts par un autofinancement communal

- Lotissement les Coteaux de la Palaire

Il enregistre les ventes de lots au fur et à mesure qu'elles se réalisent, ventes qui permettent de couvrir les coûts de viabilisation et de finition du lotissement. A ce jour, 45 lots sur 48 sont commercialisés ou sur le point de l'être.

- Lotissement du Hameau du Paradis :

Nouveau budget pour engager les études en prévision de ce futur lotissement à sortir en 2020.



4/ Le Conseil municipal se prononce contre la fermeture d'une classe à l'école Jean Moulin

Du fait de la baisse de la natalité de 2015 à 2017, les effectifs scolarisés connaissent une baisse. Plus concrètement pour l'école Jean Moulin, le départ de 35 élèves pour le collège à la rentrée de septembre, et l'inscription de 16 élèves à l'entrée en maternelle, se traduit par une baisse des effectifs et cette décision notifiée par la Direction Académique. Sollicité pour émettre un avis, le Conseil municipal se prononce contre cette fermeture justifiant cette position par une situation qui n'est que très

passagère au regard d'une natalité 2018 en forte progression (38 naissances contre 27 en 2017) et du nombre de permis de construire déposés en 2018 qui prévoit aussi l'arrivée prochaine de nouvelles familles sur la commune, et parmi lesquelles une majorité de jeunes familles. Délibération et motion ont été prises en ce sens et après une rencontre avec les parents délégués au conseil d'école, ces derniers engagent de leur côté la même démarche.

5/ Les autres décisions prises

5.1. Modification des horaires d'ouverture de la mairie

La fréquentation de la mairie est très variable d'une ½ journée à une autre, et simultanément les sollicitations par voie dématérialisée sont de plus en plus nombreuses. Par ailleurs, pour les personnes en activité, pas d'autres possibilités n'existent que le samedi matin pour se rendre à la mairie. Forts de ce constat, et après diverses observations, les horaires suivants sont mis en place à compter du 13 mai 2019 :

	matin	après-midi
Lundi	9h - 12h30	14h – 17h
Mardi	9h - 12h30	Fermé
Mercredi	9h - 12h30	16h - 19h
Jeudi	9h - 12h30	Fermé
Vendredi	9h - 12h30	14h – 17h
Samedi	9h - 12h	Fermé

Questions liées à l'urbanisme :
Demande de rendez-vous par mail à urbanisme@cugand.fr

5.2. Recrutement d'agents contractuels pendant l'été

- Animateurs(trices) pour les animations au pôle jeunesse
- Agent technique pour le remplacement pendant les congés d'été
- Agent saisonnier à temps partiel pour les visites du Moulin à Foulon

5.3. Pôle Jeunesse : prix des séjours d'été 2019

Durant les 3 premières semaines de juillet, différents séjours seront proposés pour les 8-11 ans et les 11-14 ans. Au-delà du prix de revient, la participation demandée aux familles sera fonction du quotient familial, tel que défini par la CAF. Se renseigner près du Pôle Jeunesse.

5.4. Déplacement de la ligne électrique pour permettre la rénovation-extension de la station d'épuration

Après l'extension en cours d'étude, le périmètre de la station va être modifié et suppose le déplacement de cette ligne électrique en périphérie de la voie d'accès « services » à l'Espace Culturel du Doué.

Actualités Communales

Après-midi dansant

350 danseurs se sont retrouvés à l'Espace Culturel du Doué pour le traditionnel après midi dansant organisé par le CCAS. L'après midi a été animé par l'Orchestre Bahamas Musette.

La pause a permis à chacun de partager café, chocolat et brioche dans une bonne ambiance.



Et les couples tournèrent, tournèrent, au son de l'accordéon...

La chasse à l'œuf samedi 21 mars

La traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée le samedi matin de Pâques avec la participation des enfants des écoles St Michel Jeanne d'Arc et Jean Moulin.

Les enfants ont ensuite partagé chocolats et friandises avec les résidents des Ehpad St Gabriel et la Chimotaie.



Les enfants réunis après avoir rempli leurs panier dans le parc de la Chimotaie

i Informations Diverses

Le nouveau site internet est en ligne !

Actualités, agenda des manifestations, infos pratiques et démarches en ligne... le nouveau site internet de Cugand est entièrement repensé pour faciliter l'accès à l'information et la navigation de l'internaute. L'affichage est optimisé pour toute taille d'écran, notamment pour la navigation sur smartphone. Notre site internet a été refondu, conjointement avec les sites internet de Terres de Montaigu-Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, et des autres communes membres permettant ainsi un meilleur partage et une meilleure valorisation de l'information. Désormais, l'utilisateur trouve aisément l'information recherchée sur l'ensemble du territoire. Par exemple, sur le site internet de Cugand, l'internaute accède facilement à l'information sur la collecte des déchets pourtant

gérée par l'intercommunalité. Évolutif, le site internet s'enrichira dans les mois à venir en actualités, nouvelles fonctionnalités, démarches en ligne et informations. En quelques clics, les internautes pourront également y réaliser certaines démarches en ligne, via un portail citoyen.

Restez connectés !

www.cugand.fr



Le printemps est arrivé !

Quelques règles du bien vivre en bon voisinage :

> Bien respecter les heures d'utilisation des appareils pouvant causer une gêne sonore (tondeuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, ...)

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9 à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

(arrêté préfectoral n° 2013/MCP/06 du 12 juillet 2013)

> Interdiction totale de brûler ses déchets verts

(arrêté préfectoral n° 2012/SIDCP/ DDTM/627 du 26 novembre 2012)

> Avec l'arrivée des beaux jours, la nature se réveille, les plantes poussent, fleurissent... et les mauvaises herbes aussi. Les produits chimiques ne sont pas la solution à ce mal.

> Si chaque habitant, locataire, propriétaire pouvait faire le petit geste simple qui est de désherber devant chez lui, l'environnement de chacun n'en serait que plus agréable.

Précisions recensement 2019

Complément sur les données du Cugand Mag n° 329 – la population totale au 1^{er} janvier 2019 est de 3 563, le nombre annoncé de 3 466 étant, selon les termes de l'INSEE, la «population municipale», qui ne prend pas en compte les étudiants qui résident dans une autre commune pendant leurs études ni les personnes âgées domiciliées en maison de retraite.

Frelons asiatiques : appel à la vigilance

Avec les beaux jours, le frelon asiatique revient. Polleniz, l'organisme de lutte contre les nuisibles, appelle à la vigilance. « Afin de limiter la prolifération du prédateur, les habitants qui repèreraient un nid dans leur jardin (arbres, cabanons, haies, ...) doivent prévenir immédiatement le FDGDON au 02.51.47.70.61 ». Les nids repérables actuellement sont de la taille d'une balle de ping-pong. S'ils ne sont pas détruits à temps, ils peuvent atteindre 80 cm de diamètre et abriter plus de 10 000 frelons.

Renseignements en mairie pour la destruction de ces nids.

LA SNCF vous informe

La SNCF a fait peau neuve

Après la restauration totale de la voie de chemin de fer Clisson-Cholet, c'est notre gare qui a été totalement réhabilitée. Un atout indéniable pour la fréquentation qui devrait augmenter avec le cadencement des trains. Ces derniers devraient être normalement 2 fois plus nombreux fin 2019-courant 2020. Une opération financée à plus de 80% par la Région Pays de Loire.



Sens de circulation : NANTES->CHOLET

	TER 859855	TER 859865	TER 859875	TER 859877
Jours de circulation	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve
Nantes	07:29	12:50	17:26	18:52
Clisson	07:54	13:12	17:50	19:16
Cugand	07:59	13:17	17:55	19:21
Boussay La Bruffière	08:05	13:24	18:00	19:27
Torfou-Tiffauges	08:11	13:31	18:07	19:33
Cholet	08:30	13:49	18:24	19:52

Sens de circulation : CHOLET->NANTES

	TER 859852	TER 859854	TER 859874	TER 859876
Jours de circulation	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve
Cholet	06:05	07:10	17:11	18:32
Torfou-Tiffauges	06:23	07:27	17:28	18:50
Boussay La Bruffière	06:30	07:34	17:35	18:58
Cugand	06:36	07:39	17:41	19:04
Clisson	06:41	07:44	17:46	19:09
Nantes	07:04	08:08	18:12	19:33

En images... la Médiathèque



Le week-end d'ouverture fut un succès

Près de 750 personnes sont venues découvrir ce lieu et participer aux animations proposées : atelier bricolage, contes pour enfants, apéro musical jazz, coup de cœurs de l'équipe. Les premières semaines ont confirmé le besoin de la population puisque beaucoup se sont inscrits.



En tant que Présidente, Françoise Bretaudeau-Poitras rappelle l'histoire du projet

Une thématique sur la nature

La médiathèque propose actuellement une thématique sur la nature avec une exposition de photographies de Patrick Trécul et des panneaux expliquant comment la nature peut être source d'inspiration d'artistes ou d'écrivains. Quelques photographies de La Sèvre Nantaise prises par le Club photo sont également exposées pour décorer.



Visite et explications par Noémie Bréjon, directrice de la médiathèque



Découverte en images des différentes activités possibles



Public attentif aux allocutions des personnalités présentes

Un lieu de vie

La médiathèque communale de Cugand est un lieu de convivialité où tout le monde peut trouver sa place pour consulter ou emprunter un document, participer aux animations, découvrir une exposition, jouer aux jeux de société ou aux jeux vidéo, se documenter, faire des recherches, utiliser un ordinateur ou se connecter au wifi, pique-niquer dans le jardin de lecture, prendre un café, ou tout simplement discuter et échanger avec son voisin ou un proche.

Ce service communal est géré par une équipe composée de salariés et de bénévoles qui vous accueillent et vous conseillent.

Des animations régulières et ponctuelles sont proposées pour tous les publics et des accueils sont réservés à différentes structures en lien avec des partenaires locaux : pôle jeunesse, assistantes maternelles et micro crèche, écoles, seniors et associations.



Animation lecture par des bénévoles de l'association



De nombreux spectateurs auditeurs à l'apéro musical

Conditions d'emprunt :

Entrée libre et gratuite, emprunt sur inscription.

Pour une durée de 4 semaines, chaque inscrit peut emprunter au maximum 6 livres, 2 revues, 1 CD, et 1 DVD

L'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Chaque inscrit a une carte individuelle pour un an.

Horaires d'ouverture : 18h par semaine

Lundi, mercredi et samedi : 10h à 12h

Mardi et vendredi : 16h à 19h

Mercredi et samedi : 15h30-17h30

Jeudi : 11h30-13h30

Contact

Médiathèque de Cugand

3 rue Jean Moulin - 85610 CUGAND

Tél. : 02.51.94.82.36 - E-mail : mediathèque@cugand.fr

Page Facebook : Médiathèque de Cugand



15 Mai : 16H et 17H : Histoire cousue « L'arbre de vie »
22 Mai : 18H30 : Rencontre avec l'auteur Manon Fargetton
24 Mai : 18H00 : Découverte de la médiathèque numérique « emedi@ »
28 Mai : 18H00 : Atelier Liseuse.
14 Juin : 20H30 : Rencontre avec Patrick Trecul sur la Faune et la Flore de la Sèvre Nantaise

Vie Associative

Forum des associations

Le 2ème Forum des associations cugandaises se déroulera le samedi 18 Mai au Complexe Sportif, une 1ère réunion a eu lieu avec toutes les associations afin de présenter l'organisation et le déroulement. En cas de besoin d'infos complémentaires, une adresse mail : mairie@cugand.fr

L'Amicale Bouliste

L'Amicale Bouliste vous propose les concours suivants :

- 30 mai - doublettes – inscriptions à 14h - Hucheloup
- 15 juin - doublettes à la mêlée- inscriptions à 14h - Hucheloup
- 15 août - doublettes – inscriptions à 14h - Hucheloup
- 24 août - triplettes 1 femme ou 1 enfant - inscriptions à 14h - Hucheloup

Melinelarts : l'Art dans les jardins 2019

MELIMELARTS vous convie à la nouvelle édition de l'ART dans les jardins les 15 et 16 juin 2019, sur le site du Moulin à foulon et dans les jardins avoisinants de Gaumier, Fromaget, Hauts de Fromaget.

Le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 19h.

Parking visiteurs : zone du Bordage ; cariole pour l'accès au premier jardin.

Restauration rapide sur le site.

Moments de rencontres privilégiées entre artistes valides et handicapés. Découvertes de nouveaux talents - ateliers - animations - créations originales.

Participation active de l'EHPAD de Cugand avec l'association « Les p'tites bouilles » et l'ESAT de Gétigné, ainsi que de l'école maternelle Jean Moulin.

Entrée libre. Contact : Joce Bernard au 02.51.42.16.66

Natur'Avenir

L'association organise la cinquième édition de son rallye pédestre, ludique et convivial, le samedi 31 août 2019 à partir de 8 heures 30, sur la commune de Cugand, au départ de L'Aubraie.

Le parcours se compose de deux boucles, une le matin, l'autre l'après-midi, avec pique-nique entre les deux sur le lieu du départ (prévoir son repas).

Il sera jalonné de quelques haltes au cours desquelles des équipes de 6 à 10 personnes seront invitées à répondre à des questions sur le patrimoine, la nature...et à participer à des épreuves « sportives » ou des jeux. Le tarif de l'inscription est de 4€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

Des cadeaux « nature » seront offerts à toutes les équipes.

Réservation (conseillée) et informations complémentaires par courriel à : contact@naturavenir.org ou par téléphone au 02.51.43.60.71 ou au 02.51.42.18.13



Collecte des déchets sur les chemins par Natur'Avenir en avril

Vie des Entreprises

Bienvenue aux nouvelles entreprises !

DG ECO

DG ECO a créé son entreprise dans la zone artisanale du Mortier Est, M. David Gilbert originaire de St Hilaire de Loulay en est le gérant. Activité très diversifiée : Menuiserie-charpente, construction ossature bois, isolation intérieure et extérieure, enduit naturel, pose ouvertures, fabrication et agencement en bois massif pour la rénovation ou le neuf. Cette entreprise est spécialisée dans l'éco-construction et utilise uniquement du bois européen. L'effectif actuel est de 4 salariés. Portes ouvertes le 26 Mai à partir de 10h. Contact : 06.99.84.35.10 www.davidguibert.com



Teclib'Erp

Teclib'Erp est une entreprise informatique spécialisée dans les logiciels de gestion (ERP) et est implantée dans la zone des Chaunières. Elle a débuté son activité dans le centre de Nantes mais les coûts et les temps de transport ont orienté les dirigeants vers un local plus adapté dans notre commune. La proximité de la gare et le local à énergie positive ont été des atouts majeurs pour la prise de décision du déménagement. L'entreprise forte de ses 5 salariés a une activité nationale et souhaite s'enrichir d'une clientèle plus régionale. Contact : <https://www.teclib-erp.com>



Expertisol

Expertisol est située au 1bis rue Jean Moulin et y a implanté un laboratoire, le siège social de cette entreprise est situé à Vertou. Spécialiste de l'étude des sols elle apporte aux clients des réponses pragmatiques pour satisfaire en tous points les exigences de la réglementation avant toute construction. Contact : 06.63.44.33.20 <https://www.expertisol.fr/>



Jules B

L'entreprise Jules B. s'est installée dans la zone artisanale du Mortier Est en début d'année, son souhait après une reconversion personnelle était de quitter Paris pour aller s'installer en campagne, ses relations vendéennes, les atouts de Cugand et le dynamisme de la région l'ont aidé dans sa décision. Jules a travaillé pendant 4 ans dans les monuments historiques, aujourd'hui il s'est spécialisé dans la menuiserie contemporaine et la fabrication de mobilier sur mesure. Contact : Jules Battais 06.33.38.63.34 contact@julesb.fr



Atelier du Sellier

Atelier du Sellier Frédéric Leconte originaire de Clisson a créé son activité de sellerie dans la zone artisanale du Mortier Est, bien que tournée vers le cheval, son activité est diversifiée et orientée vers le cuir pour des applications diverses. A l'étroit dans ses anciens locaux, la disponibilité d'un local sur Cugand a décidé un déménagement rapide. De nouveaux et d'importants projets germent dans la tête du dirigeant qui aujourd'hui se consacre à un carnet de commande rempli pour l'année en cours.



Piveteau SARL

Piveteau SARL L'entreprise familiale créée en 1991 et implantée à La Bernardière a déménagé en février dans la zone artisanale du Mortier Ouest. La disponibilité d'un terrain et le coup de cœur pour sa situation ont décidé Bernard et Arnaud pour le déménagement, ce dernier a pris les rênes de l'entreprise au 1er Mars. Electricité, plomberie, chauffage pour le neuf et la rénovation sont les activités principales de l'entreprise qui emploie aujourd'hui 7 salariés et qui intervient sur environ 30 km autour de Cugand du Lundi au Vendredi. Contact : 02.51.42.11.12 Contact@piveteau-sarl.fr



Pôle jeunesse

Séjours été pour les 8/11 ans et 11/14 ans

Inscriptions avant le 29 mai à l'Accueil Enchanté.
Nombre de places limitées

Semaine de 5 jours		TARIF 2019	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1200	QF 1201 à 1500	Hors commune tarif unique	Autres régimes
8-11 ans	Séjour 5 jours 4 nuits du 15 au 19 Juillet Camping de Poupet		87	104,40	121,80	139,20	156,60	174	174	174
11-14 ans	Séjour 5 jours 4 nuits du 8 au 12 Juillet au Pouliguen		101,50	121,80	142,10	162,40	182,70	203	203	203



Transports scolaires

Inscriptions du 13 mai au 15 juillet 2019 sur le nouveau site Internet de la Région des Pays de la Loire : www.aelop.paysdelaloire.fr.

Pénalité de 20 € pour toute inscription après cette date.

Attention, le renouvellement de l'inscription au transport scolaire n'est pas automatique d'une année sur l'autre.

Les familles doivent obligatoirement renouveler l'inscription de leur(s) enfant(s).

🏠 Événements

QUAND ?	Où ?	Qui ?	Quoi ?
4 mai matin	Cugand	Commune	Matinée citoyenne
8 mai matin – 11h	Cugand	Commune – UNC	Commémoration 8 mai 1945
18 mai journée	Complexe sportif	Commune	Forum des associations
25 mai	Complexe sportif	Amicale laïque	Triathlon tennis de table
26 mai	Mairie et salle Mingot	Commune	Elections européennes
15 & 16 juin	Jardins de Cugand	Melimêlarts	L'Art dans les Jardins
8 juin	Salle du Fromaget	La Fabrique de la Danse	Inscriptions année 2019-2020
28 juin soirée	Place Vincent Ansquer	Commune	Fête de la musique
16 juillet à 19h	Salle du Mingot	Commune	Balade de l'été
20 juillet	Site Moulin à foulon	Etincelle	Soirée estivale
31 août à 8h30	L'Aubraie	Natur'Avenir	Rallye pédestre

🏠 Urbanisme

Permis de construire

Construction maison individuelle :

M. EMERIAU Florent, Mme BOUERE Anaëlle 10 rue des Coteaux de la Palaire
 M. PICHAVANT Jérémy, Mme HARDY Marine 24 rue des Coteaux de la Palaire
 M. MORANDEAU Kévin, Mme BOUJRAD Sarah 25 rue des Coteaux de la Palaire
 M. CHEMIN Pierre, Mme CORMERAIS Charlene 1 C l'Ebaupin
 M. DAMOUR Grégory, Mme GALLARD Harmonie 16 rue des Coteaux de la Palaire
 Mme BOISSELIER Charlotte 28 rue des Coteaux de la Palaire

Unité de Méthanisation :

METHA NORD VENDEE Coulonges



👤 Etat Civil

Décès

Nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

25/03/2019 HERVOUET Josianne 7 l'Ebaupin
 27/03/2019 LIEVRE André 4 rue des Richaudières
 10 /04/2019 PENEAU Simone EHPAD Saint Gabriel

Naissances

Nos félicitations aux heureux parents

26/3/19 Nolan LHOMMEAU 3 rue de la Pénissière
 26/4/19 Alessio COLOSIMO 12 la Palaire